

SAUSSURE/MEILLET L'ORIGINE DU CONFLIT

Le linguiste français Antoine Meillet (1866-1936) a souligné dans de nombreux textes le caractère social de la langue, ou plutôt l'a définie comme un fait social. Et il donnait un contenu très précis à ce caractère.

On a souvent présenté Antoine Meillet comme le disciple de Ferdinand de Saussure (1857-1913). En fait, dès la publication (posthume) du Cours de linguistique générale, Meillet prenait ses distances et, dans le compte rendu qu'il donne du livre, il souligne qu'« en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable ». Car les positions de Meillet étaient en contradiction avec au moins une des dichotomies saussuriennes, celle qui distinguait entre la synchronie et la diachronie, et avec la dernière phrase du Cours (« la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ») qui, même si elle n'est pas de Saussure et représente plutôt la conclusion des éditeurs, résume parfaitement son enseignement. Contradiction parce que l'affirmation du caractère social de la langue que l'on trouve dans toute l'œuvre de Meillet implique tout à la fois la convergence d'une approche interne et d'une approche externe des faits de langue et d'une approche synchronique et diachronique de ces mêmes faits.

Lorsque Saussure oppose linguistique interne et linguistique externe, Meillet les associe, lorsque Saussure distingue entre approche synchronique et approche diachronique, Meillet cherche à expliquer la structure par l'histoire. En fait, tout oppose les deux hommes dès lorsqu'on se place sur le terrain de la linguistique générale. Alors que Saussure cherche à mettre au point un modèle abstrait de la langue, Meillet est tiraillé entre le fait social et le système où tout se tient : pour lui on ne peut rien comprendre aux faits de langue sans faire référence au social et donc sans faire référence à la diachronie, à l'histoire. '

Face à la précision avec laquelle Meillet définissait la notion de fait social, les passages dans lesquels Saussure déclare que la langue « est la partie sociale du langage » ou que « la langue est une institution sociale » frappent par leur flou théorique. Pour lui le fait que la langue soit une institution sociale est simplement un principe général, une sorte d'exhortation qu'après lui reprendront bien des linguistes structuralistes, sans jamais se donner les moyens heuristiques d'assumer cette affirmation : on pose le caractère social de la langue et l'on passe à autre chose, à une linguistique formelle, à la langue « en elle-même et pour elle-

même ». Pour Meillet au contraire, cette affirmation devrait avoir des implications méthodologiques, elle devrait être au centre de la théorie linguistique : la langue est pour lui à la fois un « fait social » et un « système où tout se tient », et il tente sans cesse de tenir compte de cette double détermination. Cela lui est assez facile lorsqu'il étudie le lexique (qu'il traite des noms de l'homme, du vin, de l'huile, ou de la religion indo-européenne) ou lorsqu'il se penche sur l'expansion des langues (par exemple sur l'histoire de la langue latine). Les choses lui sont, bien sûr, plus malaisées dans le domaine de la phonologie ou de la syntaxe, mais il demeure que son insistance constante sur ces points en fait un précurseur. Et l'on trouve dans ce passage par exemple : « Du fait que la langue est un fait social il résulte que la linguistique est une science sociale, et le seul élément variable auquel on puisse recourir pour rendre compte du changement linguistique est le changement social », une tonalité très proche de celle que l'on trouvera plus tard dans l'œuvre de William Labov.

Si Saussure et Meillet utilisent donc presque la même formule, ils ne lui donnent pas le même sens : pour Saussure la langue est élaborée par la communauté, c'est en cela seulement qu'elle est sociale, alors que, nous l'avons vu, Meillet donne à la notion de fait social un contenu beaucoup plus précis et très durkheimien (il collaborait d'ailleurs régulièrement à la revue dirigée par Durkheim, *L'Année sociologique*). En fait, là où Saussure distingue soigneusement entre structure et histoire, Meillet voudrait les lier. Alors que l'entreprise du linguiste suisse est essentiellement terminologique (il tente d'élaborer le vocabulaire de la linguistique pour asseoir théoriquement cette science), celle de Meillet est programmatique : il ne cesse de souhaiter que l'on prenne en compte le caractère social de la langue.

On voit donc que le thème de la langue comme fait social, central chez Meillet, est un thème profondément antisaussurien, de façon inconsciente bien sûr avant la publication du Cours, mais de façon consciente ensuite, et que l'histoire de la linguistique structurale postsaussurienne se caractérise par un éloignement constant de ce thème. Dès la naissance de la linguistique moderne, apparaît ainsi en face d'un discours de caractère structural, mettant essentiellement l'accent sur la forme de la langue, un autre discours insistant sur ses fonctions sociales. Et, pendant près d'un demi-siècle, ces deux discours vont se développer de façon parallèle, sans jamais se rencontrer

CALVET, Louis- Jean, *La sociolinguistique*, Paris, Que sais-je ?, PUF, 1993.